

Bulletin de Santé du VÉGÉTAL

Cultures vivrières



En introduction

Les réseaux de vigilance ont pour objectif d'identifier au plus vite l'introduction d'organismes nuisibles, généralement des organismes réglementés, absents du territoire, pour lesquels le risque d'introduction est réel et l'impact estimé en cas d'introduction peut être important.

Ce BSV a pour objectif de présenter les risques sanitaires sur les productions vivrières : manioc et maïs . Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Dans ce Numéro :

◇ Point météorologique	2
◇ Les points de vigilance sur le manioc	2
◇ Les points de vigilance sur le maïs	3
◇ Les bons gestes pour surveiller ses cultures	5
◇ Nous contacter	5

Toutes les éditions du BSV sont à retrouver sur :



Via le site de la DAAF Mayotte rubrique « Santé et protection des végétaux »



Via la plateforme « Cultures tropicales » du portail EcophytoPIC, rubrique Outils ==> tous les BSV dans les DOM

NB : Les Bulletins de santé du végétal sont édités sous la responsabilité de l'Établissement Public National de Mayotte et soumis au comité de relecture de la Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt. Ils se basent sur les observations du réseau de surveillance. Ces observations sont ponctuelles, elles permettent de dégager une tendance sur l'état sanitaire des cultures pour le département mais ne peuvent être transposées telle quelle à la parcelle. L'Établissement Public National de Mayotte dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Les points de vigilance sur le manioc

Le tigre du manioc (*Vatiga illudens*) :

© B. Bouvard—EPN de Mayotte



Fig 5 : Dégâts de *Vatiga illudens* sur feuille de manioc

© J. Soulezelle—EPN de Mayotte



Fig 6 : Colonie de *Vatiga illudens* sur feuille de manioc

Ce ravageur a été identifié récemment (juin 2018) sur Mayotte.

- **Symptômes** = Le tigre du manioc est de la famille des punaises. Il s'agit d'un insecte piqueur-suceur qui se nourrit de la sève de la plante et qui en cas de forte infestation peut ralentir sa croissance. Les colonies se développent sous le limbe des feuilles (cf. figure 6) ce qui provoque une multitude de petites taches jaunes en surface (cf. figure 5).
- **Période de vigilance** = Le début de la saison sèche est la période la plus favorable au développement du tigre du manioc (mai—juin). Préférant les feuilles déjà bien formées, ce ravageur n'a aujourd'hui que peu d'impact sur la culture du manioc. La période de vigilance maximale reste les trois premiers mois suivant la plantation. La condition de piqueur-suceur de cette punaise en fait un vecteur potentiel de maladies pouvant être plus graves, cependant il ne semble pas que cela soit le cas pour le moment.

Les points de vigilance sur le maïs

La chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) : **Attention, ravageur du maïs très vorace détecté récemment sur l'île !**

Comment reconnaître le ravageur ?

- 4 points noirs formant un carré à l'arrière
 - 3 rayures longitudinales pâles sur le dos
 - « Y » inversé de couleur clair sur la tête

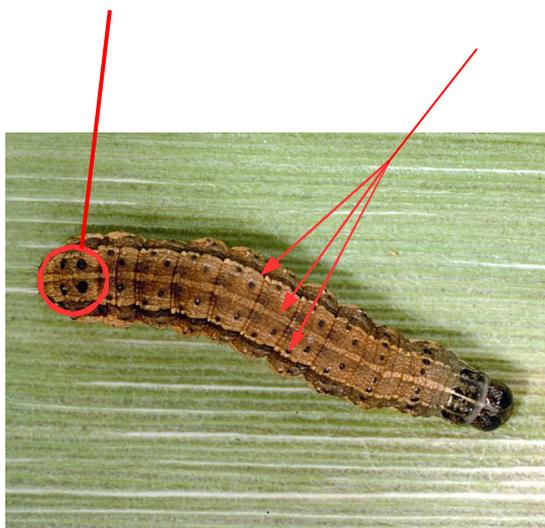


Fig 7 : Chenille légionnaire vue de dessus



Fig 8 : Chenille légionnaire vue de face

Les points de vigilance sur le maïs

La chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) : Attention, ravageur du maïs très vorace détecté récemment sur l'île !

Dégâts provoqués
par la chenille



Fig 9 : Parcelle de maïs attaquée par *S. frugiperda*



Fig 10 : Déjections marron et dégâts causés par la chenille

Plantes pouvant être attaquées (autre que le maïs) :

- Les céréales comme le riz, le sorgho ou la canne à sucre ;
- Les bananiers ;
- Certaines cultures maraîchères comme les cucurbitacées ou les solanacées.



Fig 11 : *S. frugiperda* attaquant une feuille de maïs

Moyens de prévention

Il existe différentes techniques préventives pour contrer la nuisibilité de la chenille légionnaire :

- Le push-pull (pousser-piéger) :
==> Utilisation du *Desmodium* entre les rangs de maïs (répulsif pour le papillon, attire les auxiliaires).
==> Utilisation de la canne fourragère (herbe à éléphant, napier)/*Bracharia* en bordure (attire). Les papillons pondent sur la canne qui est peu nutritive pour les larves et celles-ci meurent.

- La destruction manuelle des œufs :

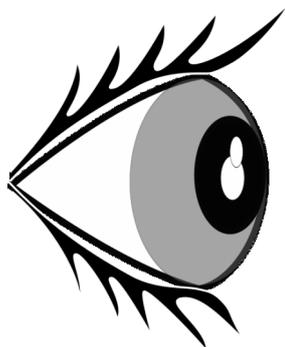
Les chenilles laissent des masses d'œufs sous les feuilles et à la base des pieds de maïs. Repérer ces masses est assez simple. Les détruire au fur et à mesure permet d'éviter la multiplication des chenilles sur la parcelle.



Fig 12 : Œufs de *S. frugiperda* sur un pied de maïs

Les bons gestes pour surveiller ses cultures

1 - Observer régulièrement les parcelles :



2 - Identifier les symptômes qui apparaissent sur les plantes :

- Pour en connaître la cause (problème de carence, manque d'eau, maladie, ravageur)
- Pour réagir efficacement selon le type de bio-agresseur



**Ayons les
bons
réflexes**



DAAF, Service Alimentation : 0269 61 11 41
CAPAM, Service Végétal : 0269 61 62 00
Animateur inter-filière : Bryce BOUVARD - EPN de Coconi
Tél: 0639 60 80 81
mail = bryce.bouvard@educagri.fr



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement



l'Europe
s'engage
à Mayotte
avec le FEADER